GRANGES-AUMONTZEY

Octobre 2024

Vologne infos

Infos pratiques

L'été est fini, mais l'automne est si bien - Sandrine ODILE

Accueil du public

Mairie Granges

Coordonnées
1 rue de Lattre de Tassigny
Granges-sur-Vologne
88640 Granges-Aumontzey

mairie@granges-aumontzey.fr
Téléphone : 03 29 51 41 09

Horaires
Lundi : 8h-12h I Fermé l'après-midi
Mardi : 8h-12h I 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h I 13h30-17h30
Jeudi :8h-12h I 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h I Fermé l´après-midi
Samedi : permanence de 10h à 12h

Mairie annexe Aumontzey

Coordonnées
10 rue du Huit Mai

Horaires
Lundi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 11h00

Agence Postale communale (APC)

Coordonnées
1 rue de Lattre de Tassigny

Horaires
Du lundi au samedi de 10h à 12h
Mercredi après-midi de 14h à 16h

- **Ecole maternelle Le Petit Prince :** 03 29 51 43 94
- **Ecole Primaire Jules Ferry :** 03 29 51 41 98
- **Accueil Périscolaire et Cantine :** 03 29 57 64 66

France Services Gérardmer Hautes Vosges

Coordonnées
12 place du Tilleul
88400 Gérardmer
france.services@ccghv.fr
03 10 45 27 80

Horaires
Lundi : 12h00 à 16h00
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h00
Sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

Déchèterie de La Heunotte

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer
Tél. 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/10)
LUNDI AU VENDREDI	08:30 - 12:00 13:30 - 17:30	08:30 - 12:00 13:30 - 16:30
SAMEDI	08:30 - 17:00	08:30 - 16:30
Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés		

Sommaire

- Actualités 04
- Travaux 07
- Environnement 09
- Cérémonies, fêtes et citoyenneté 10
- Scolaire, périscolaire et hébergement 14
- Culture et solidarités 15
- Économie, commerce, et artisanat 23
- Associations 26
- CCGHV 29
- Urbanisme 30
- État civil 32
- Histoire 33

Directeur de publication :
M. Frédéric Thomas - Maire de Granges-Aumontzey

Crédit photos :
Mairie de Granges-Aumontzey
Adobe Stock

Tirage :
1600 exemplaires

Conception et impression : dans les Vosges
L'ATELIER DE LA COMMUNICATION
157941 / Octobre 2024
Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527

Édito

Chères Azmontaines, Graingeaudes, Azmontains et Graingeauds,

Les couleurs de l'automne sont apparues et les premiers flocons ont recouvert, dès septembre momentanément les sommets vosgiens. Au moment où je vous écris, le soleil semble s'être caché, laissant la place à la pluie, que d'eau tombée depuis novembre dernier ! Cette eau, qui nous fait défaut à d'autres périodes, noie toute la végétation et contraint les organisations extérieures. Je pense notamment à l'annulation de notre marché nocturne du 31 juillet, au monde agricole qui ne peut pas préparer les semis de printemps mais aussi aux différentes cultures à récolter d'ici quelques jours. Cette pluie et la grêle qui ont gonflé subitement les eaux de la Vologne et de ses affluents le 31 juillet dernier, a occasionné d'innombrables sinistres. Suite à la visite de Mme la Préfète et de Mme la Sous-Préfète, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes inondation par débordement de cours d'eau, l'arrêté a été publié au Journal Officiel le 28 septembre 2024. Les habitants concernés ont 30 jours pour déclarer leur sinistre auprès des assurances.

Sinon depuis la rentrée, après les élections européennes, suivies, des législatives surprises, notre pays a enfin un gouvernement en place. Espérons que celui-ci s'attèlera rapidement aux divers chantiers qu'attendent les Français et au redressement des comptes publics sans s'attaquer au pouvoir d'achat des plus pauvres, sans stigmatiser la gestion des collectivités territoriales. Et la première des réussites serait, sans doute, de rétablir la confiance : envers la politique, les territoires, les habitants. Envers l'avenir, tout simplement.

Concernant la vie de notre cité, comme nous nous étions engagés et afin de maintenir notre caserne des sapeurs-pompiers dans notre commune, les travaux de réfection de la toiture et le remplacement des portes sectionnelles, sont terminés pour un montant de 245 000 € TTC (soit 204 166,67 € HT)

Nous respectons également nos engagements sur la programmation de voirie et de sécurité routière. En septembre réalisation des enrobés sur la VC 4 du Faillard pour un linéaire de 1260 m et un montant de 93 755 € HT et la VC 11.2 de Frambéménil pour un linéaire de 580 m, plus une création d'écluse pour montant de 68 445 € HT.

En terminant cet édito, je vous invite à conserver cette édition du Vologne info, puisqu'elle contient les informations importantes à retenir ainsi que les nouvelles à connaître et le calendrier des activités de fin d'année, toujours aussi nombreuses. Bref, ce bulletin sera une référence incontournable tout au long de l'automne.

Bonne lecture,

Frédéric THOMAS
Maire de Granges-Aumontzey
Et Vice-Président de la Communauté de Communes
Gérardmer Hautes-Vosges

35 ANS DE JUMELAGE GRANGES-AUMONTZEY ERTINGEN

C'est avec une grande joie partagée que les Membres d'associations et Elus, ont eu plaisir de fêter les 35 ans du Jumelage à Ertingen les 7 et 8 septembre 2024.

Nos amis allemands avaient mis les petits plats dans les grands pour nous recevoir.

Après un accueil avec la fanfare d'Ertingen et des retrouvailles chaleureuses à la cafétéria Saint-Georges, pour les habitués de l'échange mais aussi pour les nouveaux, le verre de l'amitié a été partagé avant de poser nos valises dans nos familles pour le week-end.

Un temps en famille pour faire connaissance et échanger de façon chaleureuse et amicale.

Retour à la cafétéria pour un repas officiel avec discours et échange de cadeaux.

Les discours ont appuyé l'amitié de nos communes qui perdure depuis 35 ans dans l'échange et le partage de moments précieux.

Repas accompagné d'un concert pour contribuer à la bonne ambiance dansante.

Le Dimanche nous avons eu le plaisir d'effectuer une balade dans Ertingen pour d'abord nous rendre à la Chapelle Baroque où une guide nous attendait afin de nous conter les fresques du monument dédié à la Vierge Marie protectrice d'Ertingen.

Ensuite le Maire, Jürgen Köhler, nous a fait une visite guidée de sa circonscription Biberach comprenant Ertingen, Binzwagen et Bad Saulgau, pour terminer avec une pause au lac de Schaufahren où une exposition de maquettes de bateaux avait lieu.

Nous avons clôturé notre séjour autour d'une cochonnaille organisée par les pompiers d'Ertingen.

Nous revenons avec des souvenirs plein la tête et l'envie d'accueillir les Allemands tout aussi bien en 2025.

Nous remercions très sincèrement l'association du jumelage d'Ertingen et la mairie d'Ertingen pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé. Leur hospitalité et gentillesse ont contribué à rendre notre séjour mémorable.

Un grand merci aux personnes présentes et particulièrement à Bertrand Voirin qui au volant de son bus nous a véhiculé.

AGENDA DE POCHE

Pour 2025, nous avons le plaisir de vous informer que la municipalité a décidé de renouveler l'Agenda de poche pour l'année 2025. Cette édition sera un peu spéciale, car il ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres. Cette décision a été prise principalement pour que seules les personnes intéressées aient accès à cet agenda, et éviter qu'il soit inutilisé. Nous pensons à nos habitants, nos commerçants, mais aussi à la planète !

Il sera donc mis à la disposition de toutes les personnes désireuses d'en obtenir un exemplaire, soit : directement en Mairie, livré par le CCAS pour les personnes isolées ou en libre-service dans tous les commerces participants. Cet agenda est gratuit pour vous et pour la commune, grâce à l'implication des entreprises participantes à cette édition, merci à elles.

INAUGURATION LABEL VILLE SPORTIVE

En décembre dernier, nous vous annoncions l'attribution du Label Ville Sportive Grand Est 2024-2028, délivré par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Grand Est. Son inauguration a eu lieu le dimanche 19 mai à Granges-Aumontzey.

De nombreux élus et représentants se sont rassemblés pour célébrer cette occasion, animée par Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey. Parmi les présents, on comptait Jean-Paul Omeyer administrateur au CROS Grand-Est, Denis Lemuhot président du Comité Départemental Olympique et Sportif 88, le sénateur des Vosges et conseiller régional Daniel Gremillet, le sénateur des Vosges membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport Jean Hingray, le député de la 2e circonscription des Vosges David Valence, la conseillère départementale du canton de Gérardmer Élisabeth Klipfel-Dott, ainsi que les adjoints au Maire Corinne Mourot, René Stach, Régine Guyot, le délégué Frédéric Duriez et le conseiller Claude Grosjean, ainsi que des responsables d'associations sportives locales.

Dans son discours, Frédéric Thomas a remercié les associations locales pour leur engagement, soulignant que leur coopération étroite avec la commune contribue au dynamisme sportif de Granges-Aumontzey. Il a évoqué le soutien de la municipalité apporté en matière d'infrastructures, de prêt de matériel et de dotations aux associations, soulignant que ce label est le fruit d'un travail collectif récompensant les efforts de tous.

Jean-Paul Omeyer a également pris la parole, précisant que cette année élève le sport au rang de grande cause nationale. Il a exprimé sa satisfaction de voir 134 communes labellisées dans le Grand Est, dont 11 dans les Vosges, créant une véritable communauté d'échanges. Dans quatre ans, le dynamisme sportif de la ville sera réévalué dans l'espoir de prolonger ce label. Il a également noté que l'hébergement collectif Simone Veil représente un véritable atout pour promouvoir le sport localement.

David Valence a ensuite pris la parole au nom des trois parlementaires et de la conseillère départementale présents. Il a exprimé sa satisfaction de voir le sport comme un vecteur de lien social, réunissant des personnes de toutes conditions sociales et de tous genres. Il a souligné l'importance pour les communes d'investir dans le sport et le soutien aux associations. Il qualifie cette année olympique de « grande fierté pour la France et pour le sport français », étant une fête sportive et populaire. Il a également souligné la difficulté de trouver des bénévoles pour assurer la relève des plus anciens, insistant sur l'importance de la transmission pour la pérennité du tissu associatif.

La deuxième partie de l'inauguration s'est poursuivie avec la remise des prix du tournoi de basket Camille Liévaux. Ancien conseiller municipal, photographe et très engagé dans la jeunesse, Camille Liévaux occupe une place importante dans l'histoire associative et sportive de Granges-Aumontzey. Ce tournoi a réuni 25 communes, 60 équipes et 70 bénévoles. Les élus présents ont distribué coupes, médailles et cadeaux aux jeunes équipes. Et cette année, c'est le club de basket d'Altkirch en Alsace qui a remporté le Challenge Camille Liévaux !

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 31 juillet 2024, la commune de Granges-Aumontzey a été gravement touchée par des intempéries sévères, affectant de nombreux particuliers et entreprises. Le camping Pré Vologne, situé au cœur du village, a particulièrement souffert de l'inondation causée par la crue. Dès la déclaration de l'incident, le plan communal de sauvegarde (PCS) a été activé par la municipalité. Les 66 résidents du camping sinistrés ont été pris en charge immédiatement. Le gymnase municipal a alors été réquisitionné et des lits de camps ont été installés par les employés municipaux mobilisés. Nous tenons à remercier Martine Panozzo, Myriam Gaudel, Bertrand Bonne, Frédéric Clément et Florian Lalevée pour leur implication. Les élus présents sur place ont sollicité les entreprises locales, afin de pouvoir fournir des boissons chaudes et petit-déjeuner aux sinistrés. Frédéric Thomas, maire et Régine Guyot, adjointe, présents cette nuit-là, remercient chaleureusement le Café des Vosges, les cafés Canton, le Proxi et le fournil d'Élodie pour leur aide précieuse dans cette situation de crise, ainsi que Anne Kieffer en tant que bénévole spontanée. La ville a reçu une aide logistique de la sécurité civile, qui a fourni couvertures et draps, et les sapeurs-pompiers ont ouvert une cellule d'urgence à Granges-Aumontzey.

La municipalité a ensuite établi une demande de déclaration de catastrophe naturelle. À ce jour, ce sont 26 communes Vosgiennes qui ont sollicité cette demande pour les journées du 31 juillet et 1er Août 2024.

Le 20 août, la Direction Départementale des Territoires (DDT) s'est déplacée à Granges-Aumontzey afin de réaliser un état des lieux des dommages, aussi bien pour le privé que pour le public (chemins ruraux et forestiers notamment), accompagnée d'un agent municipal.

Le 22 août, Valérie Michel-Moreaux, Préfète des Vosges, accompagnée du Secrétaire général de la sous-préfecture, a visité la commune pour constater les dégâts et rencontrer les élus locaux .Avec la présence de Daniel Gremillet, Sénateur et Conseiller Régional, Jean Hingray, Sénateur, Élisabeth Klipfel-Dott, Conseillère Départementale et Maire de Champdray, Thomas Gion, Conseiller Départemental, ainsi que Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey et Vice-Président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, Corinne Mourot et Régine Guyot, ses adjointes, et Magalie Méline, Directrice Générale des Services de Granges-Aumontzey.

Un temps d'échange a également été organisé avec d'autres élus et représentants des communes voisines : Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Senones, Xonrupt-Longemer, Barbey-Seroux, Réhaupal, Gérardmer et Granges-Aumontzey. Cette rencontre visait à évaluer la situation avant de classer les communes en état de catastrophe naturelle pour ces deux journées. De nombreuses communes des Vosges doivent mettre en place ou mettre à jour leur plan communal de sauvegarde, une obligation pour les 294 communes en zone de prévention inondation ou en zone de forêts classées à risque incendie, et une recommandation pour les autres. Cette rencontre a souligné l'importance de mettre à jour ces plans ou de les élaborer en coopération avec l'association des maires. Notre commune est citée en référence avec un PCS opérationnel et adopté en 2022.

Création d'un parterre de fleurs représentant les anneaux olympiques, réalisée par les agents communaux au kiosque.

TRAVAUX AU CENTRE DE SECOURS

Dans le dernier Vologne Infos, nous vous annoncions aux budgets 2024 la rénovation de la toiture du centre de secours de Granges-Aumontzey. Le bâtiment, détenu par la commune, est mis à la disposition des sapeurs-pompiers. Il est donc de la responsabilité de la municipalité d'effectuer l'entretien des bâtiments. Le montant de ces travaux s'élève à 245 000 € TTC. Des subventions ont été demandées auprès du Conseil Départemental au titres de la TDIL (Travaux Divers d'Intérêt Local) pour un montant de 21 000 €. Une aide de 3 087 € est également attendue au titre du Certificat d'Économie d'Énergie.

Deux lots ont été sollicités pour cette rénovation. Le lot Structure métallique portes sectionnelles a été attribué à l'entreprise JOLY de Xertigny pour un montant HT de 48 742,50 € soit 58 491,00 € TTC. Le second lot Étanchéité a quant à lui été attribué à l'entreprise SOPREMA de Ludres pour un montant de 120 886,73 € HT soit 145 064,08 € TTC. Le reste des dépenses est inhérent aux frais de bureau d'étude, de contrôle technique, des contrôles sécurités et du diagnostic amiante. Le chantier a été finalisé en septembre 2024.

DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Cette année encore, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les services technique communaux vont parer les rues de guirlandes leds bleues et blanches, couleurs rappelant le logo de Granges-Aumontzey. Des jardinières festives seront également créées et mises en place par les équipes municipales.

L'année passée, le sapin situé sur la place de l'église de Granges, a été généreusement offert par Philippe Petitgenet, résident de la commune, et mis en place conjointement avec les équipes communales et l'entreprise Martin François et fils, charpentiers de Granges-Aumontzey. René Stach, deuxième adjoint aux services techniques, rappelle que **la commune est tous les ans à la recherche active de sapins, d'environ 10 mètres et dont l'accès peut être relativement facile pour les équipes.** N'hésitez donc pas à vous faire connaitre si vous souhaitez vous séparer d'un de vos résineux et faire une belle action au service de la commune par la même occasion.

PLATEFORME ATELIERS EN IMAGES

Réalisation d'une aire de stockage des matériaux par nos employés avec un quai et une benne pour l'évacuation des déchets verts.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chaque geste compte ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

10 gestes pour économiser l'énergie cet hiver

À LA MAISON

L'hiver arrive ! Pour éviter de faire grimper la facture d'énergie, voici quelques gestes essentiels. Et pour encore plus d'économies, envisagez une rénovation énergétique.

1 Baisser le chauffage de 1 °C

pour réduire de 7 % votre consommation de chauffage. La température moyenne idéale est de 19 °C à l'intérieur du logement.

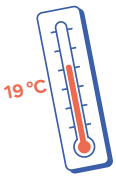

2 Installer un thermostat programmable pour moduler

la température des pièces en fonction des besoins (jour/nuit, absences…) et réaliser jusqu'à 15 % d'économie de chauffage.

3 Empêcher la chaleur de s'échapper du logement : fermer

les volets et tirer les rideaux la nuit, fermer les portes des pièces peu chauffées, placer un boudin au bas de la porte d'entrée, isoler la porte vers le sous-sol ou la cave mais ne jamais boucher les grilles d'aération.

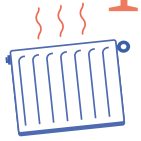

4 Laisser la chaleur se diffuser dans la pièce pour

un confort sans surchauffe : éviter de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant, purger régulièrement les radiateurs pour qu'ils transmettent mieux la chaleur.

5 Diminuer la consommation d'eau chaude : entourer le ballon d'eau

chaude et les tuyaux avec un isolant, régler la température du chauffe-eau à 55 °C, installer des réducteurs de débits sur les robinets et dans la douche, éviter les bains, prendre sa douche sans dépasser le temps d'une chanson.

6 Laver le linge et la vaisselle sans trop consommer : laver à 30 °C (c'est 3 fois

moins d'énergie consommée qu'un lavage à 90 °C), essorer le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge pour raccourcir le temps de séchage, privilégier le programme Eco du lave-vaisselle (c'est jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif), éviter de faire tourner les appareils s'ils ne sont pas complètement remplis.

7 Supprimer les petits gaspillages d'énergie :

éteindre la lumière en quittant une pièce, éteindre complètement les appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité (hors chauffage et eau chaude).

8 Adopter le numérique responsable :

activer le mode économies d'énergie sur l'ordinateur et le smartphone, éteindre complètement l'ordinateur, la télévision, la console de jeu, la TV, le boîtier TV… quand ils sont inutilisés, et la box avant d'aller dormir, diminuer la résolution des vidéos regardées en streaming, faire le ménage dans les photos et les données stockées dans le cloud.

9 Cuisiner économe : couvrir les

casseroles pour raccourcir le temps de cuisson et économiser 25 % d'électricité ou de gaz, couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson, éviter d'ouvrir trop souvent la porte du four pour vérifier la cuisson, si le nettoyage à la main ne suffit pas, démarrer la pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).

10 Entretenir sa chaudière :

c'est obligatoire tous les ans et une chaudière mal entretenue, c'est une surconsommation de 10 à 12 %.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le tuto « Eau et énergie : comment réduire la facture ? » et le guide « Réduire sa facture d'électricité »

Pour piloter au mieux votre consommation : monecowatt.fr

Pour un logement économe longtemps, rendez-vous dans un espace conseil France Rénov'

France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.f
0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Conception : agence Giboulées
01965 | Novembre 2023

CÉRÉMONIE DU 8 JUIN 2024

Le samedi 8 juin à 11h, Frédéric Thomas, maire de Granges-Aumontzey, les adjointes Corinne Mourot et Régine Guyot, les conseillers municipaux Étienne Laurent et Claude Grosjean, des bénévoles porte-drapeaux et des citoyens se sont réunis pour la journée nationale en hommage aux « Morts pour la France » en Indochine. Monsieur le Maire a d'abord lu le message officiel de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la Mémoire. Ensuite, une gerbe a été déposée, et le maître de cérémonie Maurice Lemarquis a clos la commémoration par une minute de silence. La matinée s'est achevée par un verre de l'amitié partagé entre les personnes présentes.

Le saviez-vous ? La journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine est célébrée chaque année le 8 juin, jour de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), le 8 juin 1980. Instituée par le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005, cette journée commémore les militaires et civils morts pour la France au cours de la Guerre d'Indochine. Cette guerre, qui eut lieu entre 1946 et 1954, s'est achevée par les Accords de Genève, signés le 20 juillet 1954.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Le mardi 18 juin a été marqué par la *Journée nationale commémorative de l'Appel du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi.*

La cérémonie s'est déroulée à 18h au monument aux morts de Granges-Aumontzey, et a réuni des élus, dont Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey et plusieurs adjoints : Corinne Mourot, René Stach, Régine Guyot, Laetitia Daeschler et Stéphane Collin, ainsi qu'Étienne Laurent, conseiller. La cérémonie a été menée par Maurice Lemarquis, qui a pu compter sur la présence de cinq porte-drapeaux et la venue de l'Adjudant Villaume, commandant de la brigade de Corcieux depuis le 1er septembre 2023. Quelques fidèles habitants de la commune ont également répondu présent à l'invitation.

À cette occasion, les élus ont lu deux discours. En premier lieu, Corinne Mourot, 1ère adjointe a lu l'appel original du 18 juin 1940 prononcé par le Général de Gaulle à Londres et diffusé sur la radio BBC. Puis, Frédéric Thomas, Maire de la commune, a restitué le message officiel de Patricia Mirallès, secrétaire d'État, chargée des anciens combattants et de la mémoire. Frédéric Thomas précisera alors que « *l'appel du 18 juin prend tout son sens dans un moment où la communion nationale est nécessaire* ». Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants ont été conviés à un verre de l'amitié.

APPEL NATIONAL À LA COLLECTE D'ARCHIVES RELATIVES À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

**Source : https://www.defense.gouv.fr/mission-liberation/actualites/appel-national-collecte-darchives-relatives-liberation-france*

À l'occasion du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, un appel aux Français est adressé dans un courrier transmis aux Maires de France, rédigé par Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des armées chargée des anciens combattants et de la mémoire, et Dominique Faure, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur des outre-mer et dur ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

Toutes les personnes en possession de documents personnels (récits, lettres et manuscrits) et de photographies ou films en lien avec la libération de la France.

En remettant vos documents personnels aux services publics des archives, vous les transmettrez aux générations futures. Ils seront pris en charge par des professionnels pour être mis à la disposition de toutes les Françaises et Français et être valorisés dans le cadre d'expositions, de travaux de recherche historiques ou d'actions culturelles et pédagogiques.*

SPECTACLE DU 13 JUILLET 2024

- Communiqué du 17/07/24 -

L'année passée, la commune de Granges-Aumontzey a été contrainte d'annuler les traditionnels feux d'artifice de la Fête Nationale. En tant que municipalité, il est de notre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population et les biens. Nous sommes pleinement conscients des enjeux écologiques actuels, notamment des risques accrus d'incendie dus à la sécheresse grandissante. Un arrêté préfectoral interdit déjà et de manière systématiquement le tir de feux d'artifice à proximité des forêts.

C'est dans cette optique que, pour l'édition 2024 de la Fête Nationale, nous avons choisi de proposer un spectacle sons et lumières. Toutes nos manifestations sont programmées plusieurs mois à l'avance. Fort heureusement, cette année la sécheresse n'a pas encore touché notre territoire, permettant à certaines communes de lancer des feux d'artifice. Mais c'est aussi un pari risqué, car il est impossible de prédire le temps qu'il fera d'une année à l'autre.

Et si certains ont apprécié la prestation proposée et approuvé la démarche, nous avons aussi reçu un nombre conséquent de retours exprimant une déception. Certains ont regretté de ne pas voir les yeux des enfants briller de joie, et nous l'entendons. Pour toutes les parties investies dans ce projet, répondre aux attentes collectives en ce jour d'unité si important est au cœur de nos actions.

Nous discutons donc entre élus, sur la base de vos retours, afin de vous proposer une nouvelle approche pour l'année 2025. Nous faisons des choix. Nous essayons de les faire pour le bien de toutes et tous, et selon les moyens et les informations dont nous disposons. Mais nous savons également assumer, écouter et par-dessus tout apprendre à vos côtés.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2024

Le 14 juillet 2024, la commune de Granges-Aumontzey a arboré fièrement ses drapeaux tricolores pour célébrer la Fête Nationale. La cérémonie, qui s'est déroulée près du kiosque en présence des élus locaux, dont Frédéric Thomas, Maire de Granges-Aumontzey, ses adjoints, quelques conseillers, ainsi qu'Élisabeth Klipfel-Dott, Conseillère Départementale et Maire de Champdray, a débuté par la traditionnelle revue des pompiers.

Pour la première fois, la revue a été présentée par la jeune Flavie Marchal, parente d'un pompier. Les élus ont inspecté les effectifs et les moyens matériels des pompiers de Granges-Aumontzey. Ensuite, le jeune Elerick Jacquemin, fils d'un pompier présent, a apporté les médailles aux élus pour qu'ils décorent les vestes des pompiers. Le 2ème classe Aurélien Colin a reçu la fourragère tricolore de la part d'Élisabeth Klipfel-Dott, puis la distinction de 1ère classe par Frédéric Thomas. Enfin, le lieutenant Stéphane Collin a été honoré de l'insigne de chef de centre étoile d'argent. Cette première partie de la cérémonie s'est conclue par une Marseillaise chantée a cappella par le public présent.

La seconde partie de la matinée a été marquée par le discours de Frédéric Thomas, qui a rappelé les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité à l'origine de la prise de la Bastille en 1789. Puis, à Granges-Aumontzey et depuis quatre ans, les jeunes bacheliers de toutes spécialités ayant obtenu une mention reçoivent un chèque en récompense. Corinne Mourot, première adjointe, a félicité les jeunes lauréats : pour la mention assez-bien, 50 € ont été remis à Évan Bansept, Élisa Gaudé, Élisa Mathieu Gaire, Émma Van Driel, et Marie-Léa Wernert ; pour la mention bien, 100 € ont été attribués à Noa Longo, Émma Ollivier, Dimitri Schoepfer-Walter, Abdel-Malek Simon, et Lisa Van Driel ; et pour la mention très-bien, 150 € ont été délivrés à Leïla Garzia, Juliane Jacob, et Louis Richard. Les bacheliers devaient être présents ou représentés pour recevoir leur récompense. Félicitations à toutes et tous, et avis aux futurs bacheliers !

Enfin, la traditionnelle aubade du 14 juillet, offerte par l'ensemble Les gens d'air, s'est déroulée dans le parc du kiosque. L'harmonie municipale était dirigée pour la toute dernière fois par Benoît Grocolas, coordinateur culturel à Granges-Aumontzey. Le public était nombreux à avoir répondu présent pour cette matinée de célébration. La matinée s'est terminée par un vin d'honneur sous la fraîcheur des arbres, offert par l'équipe des extra-municipaux qui s'est mise aux fourneaux tôt le matin pour confectionner les amuses-bouches et proposer des rafraîchissements et des fruits frais, faits maison et surtout avec cœur.

ACTIVITÉS SPORTIVES & DE PLEINE NATURE :

le plein d'oxygène cet été au centre de loisirs de la commune de Granges-Aumontzey !

Dans le cadre du service jeunesse, la commune propose un accueil collectif de mineurs et des animations à destination des jeunes de 3 à 17 ans dans les locaux du pôle Socioculturel Simone Veil.

Chaque été, les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs, « La Ronde des Sotrés », et bénéficient de nombreuses activités pour rythmer leurs vacances.

Dirigé par **Bastien LIEGEOIS**, il a connu une très forte fréquentation encore cet été 2024 puisqu'environ 130 enfants y ont été accueillis, dont deux groupes d'une vingtaine d'enfants qui ont suivi un mini-camp organisé par la commune pour les 9-17 ans, sur le camping « La Sténiole ».

Nouveauté cette année pour les 8 ans : « leur première nuitée » également ! Ils sont retournés en famille, avec pleins de bons souvenirs et des étoiles pleins les yeux.

En moyenne, chaque jour, ce sont 90 enfants qui ont été présents sur le centre de loisirs de la commune et qui ont participé aux activités proposées par les animatrices et animateurs encadrants.

Cette année, le choix des activités a été guidé par des orientations pédagogiques autour de l'Olympisme, philosophie universelle porteuse de valeurs et de messages sociétaux. Alliant le sport à la culture et à l'éducation. L'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Cette thématique a permis à l'équipe pédagogique de mettre en œuvre différents ateliers (journées sportives, activités créatives autour des jeux, découvertes culinaires…) stimulant chez l'enfant la curiosité et la découverte, toutes répondent à la volonté de proposer aux jeunes des temps riches de partage et de découverte pendant leurs vacances.

Le fil conducteur de cet accueil de loisirs estival était **« La découverte et la sensibilisation d'activités sportives et de pleine nature à travers, les jeux Olympique 2024 ! ».**

Encadrés par une équipe dynamique et renforcée par des animateurs diplômés et stagiaires cet été, les enfants ont pu bénéficier d'activités et de sorties riches et variées : Baignade et Dragonboat à Gérardmer, Cuisine, Jeux collectifs et sportifs, Accrobranche, Confection de Médailles et flammes Olympiques, Olympiades, Grands jeux, Jeux musicaux, Balade contée, Rallye Photo, Ateliers nature, Créations manuelles, Escape Game au Manoir Maudit, Base de Loisirs de Saulxures et de Celles sur Plaine, Parc Cap2fun…

« Ce que l'on recherche au travers d'une activité quelle qu'elle soit, c'est la possibilité de valoriser l'enfant dans ses compétences et de favoriser son épanouissement. La participation aux activités doit être volontaire et non contrainte. Les activités sont l'occasion de temps d'échanges permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe : entre les enfants du groupe, entre les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs et entre les enfants et les animateurs. », souligne Bastien LIEGEOIS, le Directeur.

« Les activités se sont articulées autour de la thématique des Jeux Olympiques, une manière de découvrir des activités sportives mais aussi d'appréhender les notions de fair-play, d'esprit d'équipe, ou encore comment prendre soin de soi et des autres. », ajoute-t-il.

Les inscriptions pour les prochaines vacances scolaires de l'année 2024/2025 (hors vacances de Noël/Nouvel an), sont d'ores et déjà ouvertes !

En temps scolaire, il est possible d'inscrire vos enfants pour la restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi), à la garderie le matin de 7h00 à 8h30, le soir de 16h30 à 19h00, les mercredis matin avec ou sans repas, les après-midis avec ou sans repas ou à la journée, dans le cadre du plan mercredi.

Les parents doivent se munir du carnet de santé de leur enfant avec les vaccins à jour et de leur numéro d'allocataire CAF ou leur quotient familial de la MSA.

N'hésitez pas à nous contacter au 03 29 57 64 66 ou par e-mail à periscolaire@granges-aumontzey.fr, si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus d'informations.

L'équipe d'Animation
du Pôle Socioculturel Simone Veil

FÊTE DE LA MUSIQUE

La traditionnelle Fête de la Musique du 21 juin a animé le centre-bourg de Granges-Aumontzey, et pour cette 42ème édition, les festivaliers ont dû quelque peu slalomer entre les gouttes. Mais l'incertitude météorologique n'a pas dissuadé les musiciens et les passants venus célébrer ce début d'été.

De 18h à 20h, différents groupes ont offert un bel éventail de musiques. Les festivités ont débuté au kiosque, où plusieurs musiciens ont uni leurs talents : l'ensemble municipal des Épinettes « Les copains d'accord » dirigées par Françoise Canton, l'ensemble de cuivres sous la direction de Daniel Thiemonge, et deux jeunes pianistes de la section de Granges-Aumontzey, Louane et Tristan. Louane a également joué en duo avec Pascale Schwartzwalder, offrant une superbe démonstration de glockenspiel.

À partir de 18h30, sur le parvis de l'église, les membres de l'école de musique intercommunale ont enchaîné les morceaux. L'ensemble rock variété avec improvisation, dirigé par Didier Barroy, a captivé le public avec un spectacle énergique et festif. Après ces 45 minutes de performance, une nouvelle formation a pris le relais. Le « Nikita's Boys Band », composé de cinq jeunes musiciens de Granges-Aumontzey : Octave (basse), Gaspard (trompette), Félix (piano), Nikita (saxo) et Arsène (batterie), s'est produit avec brio et surtout beaucoup de complicité, sous la direction de Myriam Didier. La soirée s'est clôturée par le concert de l'ensemble de Musiques actuelles de Granges-Aumontzey, dirigé par Olivier Demenech. L'arrivée de la nouvelle chanteuse, Dona, a apporté une touche supplémentaire d'énergie, entraînant le public dans des rythmes festifs, dignes d'un vrai été !

Le lendemain matin, l'école de musique de Granges-Aumontzey a accueilli de nombreux futurs élèves à l'occasion de ses portes ouvertes. Et l'après-midi, l'harmonie municipale « Les gens d'air » s'est rendue au sein de la maison de retraite l'Accueil de la Vologne, afin d'offrir aux ainés leur Fête de la musique. Dirigée par Benoît Grocolas, l'harmonie a couvert la salle d'activités de mélodies... et de couleurs en espérant faire rayonner l'été et apporter ses belles promesses. En fin de journée, un pot de départ en l'honneur du chef d'orchestre a été organisé par les membres de « Les gens d'air ». Après 27 années de bons et loyaux services, Benoît Grocolas se retire de la direction de l'harmonie, laissant place à Myriam Didier.

Le saviez-vous ?

La première édition de la fête de la musique a eu lieu le 21 juin 1982. Jack Lang, né à Mirecourt (88), était alors Ministre de la Culture. Avec Maurice Fleuret au poste de directeur de la musique et de la danse et Christian Dupavillon, architecte-scénographe, membre de son Cabinet, ils décidèrent d'en faire une fête gratuite, ouverte à toutes les musiques « sans hiérarchie de genres et de pratiques » et à tous les Français. D'ailleurs jusqu'en 2000, elle était appelée « Faites de la musique » !*

**Source : https://fetedelamusique.culture.gouv.fr/L-evenement/historique-de-la-fete-de-la-musique*

UN WEEK-END MUSICAL EXCEPTIONNEL

Vendredi 18 octobre 20h30 - gymnase Granges-Aumontzey

La chorale l'île aux chansons de la commune de Granges-Aumontzey et l'Ensemble Némésis, composé de 4 violoncelles et d'un Oud se produiront pour un concert exceptionnel le vendredi 18 octobre à 20h30 au Gymnase de Granges-Aumontzey

En première partie, les choristes de l'île aux chansons vous interpréteront des chansons variées de tous styles dont certaines seront accompagnées par Stan Duguet, violoncelliste professionnel.

En seconde partie, le groupe Némésis, vous présentera leur spectacle intitulé : « EPOPEE »

Epopée est une œuvre originale, collective écrite pour 4 violoncelles et un oud. Une œuvre musicale vivifiante, interprétée par 5 musiciens issus des quatre coins du monde (Tunisie, Espagne, Brésil et France)

Samedi 19 octobre 20h30 - gymnase Granges-Aumontzey

Le retour de nos amis d'EQUINOXE de Thionville. Cet ensemble vocal dirigé par Didier GENDT, est un groupe de 28 chanteurs partageant des spectacles qui mêlent la musique live à l'émotion. Son répertoire varié parcourt les grands standards de la pop et de la variété : des artistes célèbres, des chansons connues, d'autres moins connues. Un spectacle à ne pas manquer !

Spectacles soutenus par :
La Mairie de Granges-Aumontzey,
Le Département des Vosges
Et de nombreux mécènes.

Merci à tous !

REPRISE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES PAR L'ASSOCIATION SIEL BLEU

L'association Siel Bleu, en collaboration avec le CCAS la commune de Granges-Aumontzey propose une nouvelle série de séances d'activités physiques adaptées (APA) à destination des seniors.

Ouvertes à tous, ces activités physiques adaptées permettent d'améliorer la condition physique et de découvrir diverses disciplines. L'animatrice Margot adapte ses cours selon les besoins et les envies de chacune et chacun et ce dans une ambiance des plus conviviales.

Débutée le 11 septembre, cette session compte une quarantaine de séances réparties sur l'année les mercredis de 8h45 à 9h45 en salle de Yoga à l'ancienne école Charlemagne..

Déjà douze participant(e)s ont répondu présents, conscients que la santé et le bien-être, physique, mental et social doivent être un droit et pas un luxe.

Il est a souligner qu'une aide financière de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) du Nord-Est est prévue pour couvrir une partie des frais ,le reste étant partagé entre les inscrits.

DES ATELIERS GRATUITS POUR PASSER LE CAP DU NUMÉRIQUE

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, via internet, ne sont pas une évidence pour tout le monde. C'est pourquoi le CCAS a décidé de proposer pour la troisième année consécutive des ateliers numériques pour une bonne maîtrise des outils informatiques.

Apprendre à utiliser un PC, une tablette ou un smartphone, mais aussi à protéger ses données personnelles, tel est l'objectif des ateliers numériques prochainement proposés par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Granges-Aumontzey.

Mardi 10 septembre en salle Julie Daubié se sont réunies 22 personnes sous la houlette de mesdames Tisserand et Dubuisson, conseillères numériques du conseil départemental des Vosges en présence de Corinne Mourot vice présidente du CCAS instigatrice du projet.

Cette réunion a permis de connaître les attentes et le niveau de chacun(e) afin de constituer des groupes de compétences.

Ces cours gratuits débuteront en octobre les jeudis et vendredis en mairie.

DES OLYMPIADES DANS LES VOSGES ?

Avec le concours d'Aînés ? Mais oui ! Et même de nos Aînés, les Ainés de Granges-Aumontzey !

C'était mercredi 28 août 2024, dans un grand parc ombragé, celui de l'Ehpad St-Jean, à Charmois-l'Orgueilleux, des ateliers harmonieusement répartis et adaptés pour offrir des jeux traditionnels : basket, tennis de table, lancer de poids, parcours d'adresse, tir à l'arc et badminton … Des équipes de compétiteurs, venues de différents autres Ehpad : St-Genest, Portieux, Ville-sur-Illon ainsi qu'une équipe du CCAS de la commune se succédant avec entrain, adresse et succès.

Des succès récompensés par médaille, diplôme et vraie coupe ! Reçues, en particulier pour Granges : l'une déjà, pour la belle idée de chasuble verte, revêtue par chaque gringeaud, permettant de se distinguer les uns des autres, de se retrouver dans la foule…

Mais pas récompensés autrement que par la bonne humeur des participants, très impressionnants pour moi : l'organisation, l'inventivité, le travail, le dynamisme, la sollicitude des animatrices et animateurs et… leur jeunesse qui m'ont fait oublier le poids de mon âge !

Une participante.

LES AÎNÉS S'AFFRONTENT LORS DES JEUX OLYMPIQUES SENIORS LE MERCREDI 28 AOÛT

Ce ne sont pas moins de 18 personnes : résidantes de l'accueil de la Vologne et membres du CCAS qui ont pris la route à destination de Charmois L'Orgueilleux où 4 équipes nous attendaient pour une rencontre de sports adaptés.

Le choix de la date est une symbolique forte puisqu'il coïncide avec l'ouverture à Paris des Jeux Paralympiques .

Accueillis à l'EHPAD Saint-Jean, cinq établissements, comme les cinq anneaux olympiques, se sont rassemblés lors de cette journée placée sous le signe du sport et de la convivialité.

L'ouverture des Jeux a vu défiler les équipes en lice apportant chacune leur touche personnelle mettant en valeur leurs créations inspirées des Jeux Olympiques : slogans, dress code, drapeaux.

La chanson : la danse des jeux a rythmé ensuite le flash mob crée par l'association Siel Bleu

Une expérience inoubliable pour tous : participants et accompagnateurs, un grand merci aux animateur(e)s des différents EHPAD pour l'organisation remarquable de ces jeux et un merci tout particulier au personnel de Saint-Jean pour cet accueil chaleureux.

Après le repas pris sur le thème des cinq continents, les rencontres ont débuté dans le parc ombragé autour de jeux adaptés aux personnes en fauteuil : basket, tennis de table, parcours d'adresse, badminton, tir à l'arc et lancer de balle.

Inutile de dire que nos représentant(e)s se sont distingués remarquablement en basket enfilant panier sur panier ! Le club local peut recruter !!!

La journée s'est conclue par un goûter suivi de la remise des trophées et pour chacun(e) une médaille en or bien sûr ce qui a ému aux larmes plus d'un(e) participant(e) !

THÉ DANSANT DE L'ÉTÉ PAR LE CCAS

La saison des animations du CCAS pour les aînés touche à sa fin. Afin de célébrer l'arrivée de l'été, un Thé Dansant a été organisé le jeudi 27 juin à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey.

Près de 80 personnes ont participé à cet événement festif, profitant de l'accordéoniste Maxime Vauthier. La musique, avec sa capacité à mobiliser les corps, a même permis de faire se lever et danser... des personnes en fauteuil roulant ! Le duo de danseurs Éliane et Laurent, tant attendus et tant regardés, était présent pour animer de leurs pas chaloupés et de leurs tenues soignées cet après-midi musical.

Marion Kieffer Rys, animatrice coordinatrice de l'Ehpad l'Accueil de la Vologne, a pris la parole pour exprimer sa gratitude envers Corinne Mourot, vice-présidente du CCAS, ainsi qu'aux bénévoles du CCAS et de la maison de retraite. Elle a également remercié les danseurs pour leur contribution précieuse à l'animation de ces après-midis dédiés aux aînés.

En cette fin d'année scolaire, deux jeunes filles en stage de seconde générale à la maison de retraite l'Accueil de la Vologne étaient présentes pour découvrir cet univers. Lou-Alissa, du Lycée Jean Lurçat à Bruyères, et Ece, du lycée de la Haie Griselle à Gérardmer, ont partagé leurs impressions. Lou-Alissa a apprécié l'apprentissage auprès du personnel soignant, tandis qu'Ece a souligné l'importance des échanges intergénérationnels. Et à travers ses actions, le CCAS a pour vocation de renforcer ces interactions. Car le développement des liens sociaux tient une part essentielle dans le développement de chacun et nécessaire au bien-être de tous.

En août, les activités du CCAS se poursuivent. Le jeudi 22 août, un après-midi Jeu a eu lieu au kiosque de Granges-Aumontzey, par la Médialudothèque intercommunale, pour célébrer les 100 ans de Disney. La semaine suivante, le mercredi 28 août, deux minibus du CCAS et de l'Ehpad se sont rendus à Charmois-L'Orgueilleux pour participer à une journée d'olympiades.

FÊTE DU JEU

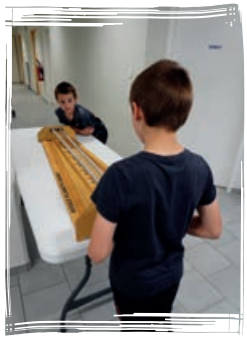

Malgré une météo « flottante » selon les termes de Christelle Jardine, responsable de la Ludothèque intercommunale Gérardmer Hautes-Vosges, l'édition 2024 de la Fête Mondiale du Jeu a été un franc succès. La fréquentation a même été supérieure aux autres années, avec une hausse des familles venues de Granges-Aumontzey et ses environs.

Tous les partenaires impliqués dans le projet, co-organisé par la commission culture de la communauté de commune Gérardmer Hautes-Vosges et piloté et co-animé par la Ludothèque intercommunale, étaient présents pour le lancement à 14h. Corinne Mourot et Anne Chwaliszewski, toutes deux membres de la commission intercommunale et présentes ce jour-là, ont pu compter sur : la Médiathèque intercommunale du Tilleul, des animateurs de la MCL, le Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Gérardmer, des animateurs de l'accueil périscolaire de la mairie de Granges-Aumontzey, la micro-crèche La Maison des P'tits Loups de Granges-Aumontzey, la Mission Locale bassin de Saint-Dié et Hautes-Vosges, l'association La Langue de Travers, ainsi que les bénévoles Marie-Claude et André Leroy avec leurs jeux géants.

Cette action a également bénéficié du soutien de l'Association des Ludothèques Françaises et du Conseil départemental des Vosges, aussi par la venue de bénéficiaires de ses structures d'accompagnement.

Pari réussi pour cette première délocalisation au pôle socioculturel Simone Veil. Ce lieu, avec son grand hall d'accueil, sa salle de restauration aménagée pour l'événement, son préau extérieur et sa grande cour clôturée, se prêtait parfaitement à l'événement. Chevilles ouvrières de l'organisation, Bastien Liégeois, directeur du pôle socioculturel et son équipe étaient ravis d'accueillir un évènement de cette ampleur. Les animateurs ont pu proposer de nombreuses activités en toute sécurité : jeux d'adresse, jeux de piste, jeux en bois, jeux de réflexion, maquillage, fabrication de jus de fruits frais, goûter partagé, offrant ainsi une bulle d'apprentissage par l'observation et l'expérimentation, seul ou à plusieurs.

Plusieurs structures ont également répondu à l'appel de la Ludothèque intercommunale, notamment les EHPAD : l'Accueil de la Vologne de Granges-Aumontzey, Léa André de Gérardmer et la maison Saint-Déodat de Saint-Dié-des-Vosges, ainsi que les accueils de loisirs : La Ronde des Sotrés de Granges-Aumontzey et la MCL de Gérardmer.

En résumé, cet après-midi a été marqué par de nombreux partages en famille, entre ami·e·s et entre générations. Ce fut un moment de découvertes, de stimulation intellectuelle, de rires et d'échanges, où chacun a trouvé son bonheur.

SUR INTERNET

Plus de photos sur notre site www.bidulemachintruc.fr

L'ADIL 88 AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DES VOSGIENNES ET VOSGIENS

Origine

Au niveau national, 87 départements sont dotés d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Sous l'impulsion de l'Etat et du Conseil départemental, et après 2 années de préfiguration avec les différents acteurs du logement et l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL), l'ADIL 88, association loi 1901, vient d'être agréée par le ministère du Logement.

Rôle de l'Adil 88

L'ADIL 88 a pour mission d'informer gratuitement les Vosgiennes et les Vosgiens sur leurs droits et obligations en matière de logement et d'habitat, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accesion à la propriété.

L'ADIl 88 s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL pour offrir un conseil complet.

Les conseils apportés par l'ADIL 88 reposent sur les compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement :

- **la location :** bail, loyer, état des lieux, réparations et dégradations locatives, établissement d'un plan de financement, financement d'un dépôt de garantie
- **les financements :** prêts et aides, diagnostic financier adapté à la situation personnelle, les garanties telles que l'hypothèque ou la caution
- **les contrats :** contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt
- **la fiscalité :** investissement locatif, TVA, impôts locaux, droits de mutation, avantages fiscaux
- **la copropriété :** assemblée générale, charges, conseil syndical
- **les assurances :** liées à l'emprunt, la construction, l'habitation
- **les relations avec les professionnels :** agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, établissement de crédits

L'ADIL 88 assure également un rôle de sensibilisation et de formation de ses adhérents sur les différentes thématiques liées au logement.

Ce que l'Adil 88 ne fait pas

Les ADIL n'assurent aucune fonction commerciale ou de négociation, ne remplacent pas un avocat ou un huissier....

Elles n'accomplissent pas d'actes administratifs.

Les ADIL orientent le public vers les organismes adaptés lorsque c'est nécessaire.

Les membres de l'Adil 88

Les membres adhérents sont des personnes morales légalement constituées intervenant dans le domaine du logement ou de l'habitat ou des personnes qualifiées dans le domaine du logement.

Les membres de droit sont le Département des Vosges, l'État et la DDT, l'association des Maires des Vosges et l'association des Maires Ruraux des Vosges.

Les membres adhérents sont la Caisse d'Allocation Familiales (CAF), les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les bailleurs sociaux, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'Association Vosgienne de l'Information et d'Aide au Logement (AVIAL), Action Logement, la chambre des notaires, l'Union Départementale Associations Familiales des Vosges (UDAF), la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)...

L'ADIL88 tiendra des permanences mensuelles dans les EPCI adhérents.

Dans l'attente du recrutement des agents de l'ADIL 88 (prévu en sept/octobre 2024) vous pouvez consulter le site de l'ANIL (https://www.anil.org/).

Contact : Mail : adil88@vosges.fr

HÉLOÏSE BEAUTY

Un nouvel institut de beauté a ouvert ses portes à Granges-Aumontzey ! Depuis le 1er juin 2024, découvrez le salon *Héloïse Beauty*, situé au 32 rue de Lattre de Tassigny, au rez-de-chaussée, en face du cabinet de réflexologie.

Héloïse Beauty vous reçoit sur rendez-vous, tous les jours, en s'adaptant aux horaires de ses clients.
Pour la contacter, appelez le 07 59 76 98 70 !

La cheffe d'entreprise Héloïse Bertrand, titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel en esthétique, cosmétique et parfumerie obtenus par apprentissage, a longtemps travaillé à domicile. Originaire de Gerbépal, elle a récemment saisi l'opportunité de s'installer dans un local à Granges-Aumontzey, qui offrait une accessibilité intéressante.

Son institut propose une gamme de prestations variées pour hommes, femmes et adolescents, incluant épilations, soins du visage, onglerie, massages corporels et rehaussement (beauté du regard). Héloïse Bertrand accorde une grande importance à l'utilisation de produits bio et naturels de la marque « Les Cinq Sens », fabriqués au Maroc, et aime transmettre ses connaissances aux adolescents pour les aider à prendre soin de leur peau fragile.

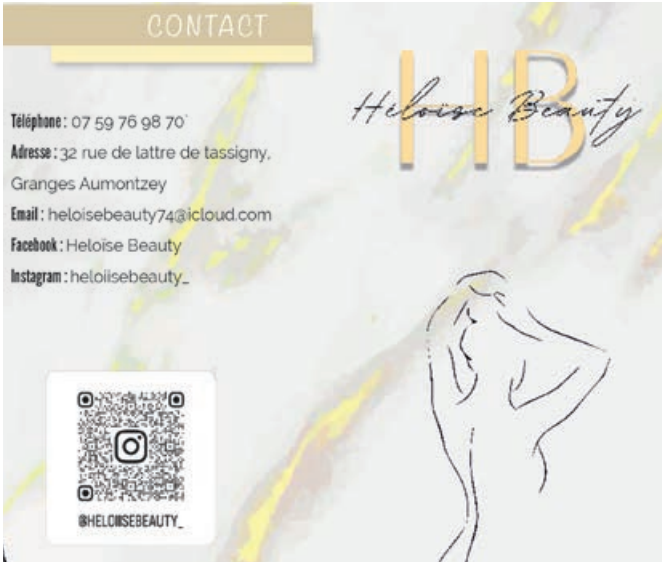

NOUVEAUTÉ À GRANGES-AUMONTZEY : S'MARASH OUVRE SES PORTES !

Depuis le 2 août, le centre-bourg accueille un nouvel établissement de restauration rapide : S'MARASH, situé à l'emplacement de l'ancienne pizzeria. Ce projet a été lancé par une habitante de Granges-Aumontzey, en reconversion professionnelle après 17 ans dans la commune. Elle a souhaité insuffler une nouvelle dynamique à ce commerce en y apportant des saveurs inédites et une offre diversifiée.

S'MARASH se distingue par une gamme variée de pizzas, avec une pâte maison à l'huile d'olive, des smash burgers préparés avec des steaks hachés frais, ainsi que des spécialités turques telles que les pides. Tous les plats sont conçus à partir de produits frais pour garantir une qualité optimale.

Horaires d'ouverture :

- Printemps/Été : 11h à 14h et 18h à 22h, tous les jours sauf le dimanche midi.
- Automne/Hiver : 11h30 à 14h et 18h à 21h, tous les jours sauf le dimanche midi et fermé le mardi.

Vous avez la possibilité de manger sur place ou de commander à emporter. De plus, un service de livraison sera bientôt disponible pour plus de commodité.

Pour suivre les nouveautés et découvrir les offres de S'MARASH, rendez-vous sur sa page Facebook et Instagram : S'MARASH 88.

Nous souhaitons à S'MARASH une belle réussite dans notre commune !

Contact : 07 66 94 41 19 - 09 85 01 86 96

LA FÉE DU MÉNAGE

Originaire d'Autrey, Marine Aubry a ouvert son entreprise La fée du ménage depuis le 20 juin 2024 à Granges-Aumontzey. Après une première carrière dans la restauration puis dans la vente en boulangerie, la jeune mère de famille a décidé à l'aube de ses 30 ans de devenir sa propre patronne, tout en répondant à un fort besoin du marché actuel dans l'entretien des locaux, métier qu'elle exerce officiellement depuis le début de l'année 2024.

Marine Aubry intervient principalement chez les particuliers et au sein des entreprises et peut ponctuellement répondre à des besoins sur des locations saisonnières. Organisée, elle a à cœur d'utiliser son matériel pour intervenir à votre domicile. Discrète, elle aime le contact avec ses clients depuis toujours et peut intervenir avec ou sans leur présence.

Son secteur d'intervention est situé sur l'axe Granges Aumontzey / Bruyères / Gérardmer et proches alentours. Les chèques CESU sont acceptés et ses prestations sont déductibles des impôts.

Et si la prochaine étincelle de propreté chez vous était l'œuvre de La fée du ménage ?
Contactez-la au : 07 71 67 13 54 ou par email : marinenathan37@gmail.com

LE MARCHÉ, COMME UNE THÉRAPIE

Les marchés traditionnels, ces lieux animés où les gens se rencontrent pour échanger bien plus que des produits, sont des trésors souvent sous-estimés. Ils offrent une expérience unique qui va bien au-delà de l'achat de fruits et légumes ou de produits artisanaux. Dans un monde où la vie peut parfois sembler écrasante, où les périodes difficiles pèsent sur nos épaules, les marchés peuvent devenir un véritable refuge, une forme de thérapie douce et accessible à tous.

Les marchés : un remède contre la solitude

Lorsqu'on traverse des moments de solitude ou de stress, l'isolement est souvent un piège dans lequel on tombe sans s'en rendre compte. Les marchés traditionnels, avec leur atmosphère conviviale, leur brouhaha joyeux, et leurs visages familiers, peuvent briser cet isolement. S'y rendre, c'est avant tout se reconnecter avec le monde extérieur. Chaque sourire échangé, chaque conversation anodine avec un commerçant ou un voisin, contribue à restaurer ce lien social si essentiel à notre bien-être.

La thérapie par l'échange

Sur un marché, chaque stand raconte une histoire, celle des producteurs, de leur passion, de leurs terres. En discutant avec eux, en découvrant l'origine des produits, on ne fait pas que remplir son panier, on nourrit aussi son esprit et son âme. Ces échanges apportent un sentiment d'appartenance, une reconnexion avec des valeurs simples et authentiques. Pour beaucoup, échanger sur un marché devient une bulle de sérénité dans laquelle on se sent écouté et compris.

Le bien-être par la cuisine locale

Après le marché, vient le plaisir de cuisiner les produits locaux. Choisir des ingrédients frais, de saison, et les transformer dans sa cuisine, c'est une forme de méditation active. Cela nous ramène à des gestes simples, mais plein de sens. Le parfum des herbes fraîches, le crépitement des légumes dans la poêle, tout cela participe à une expérience sensorielle apaisante. Cuisiner devient un acte de soin envers soi-même et ceux que l'on aime, un moment de création qui nous reconnecte à la nature et à nos racines.

Une expérience globale, comme une thérapie.

Aller au marché, c'est bien plus qu'une simple sortie. C'est une manière de prendre soin de soi, de son mental, et de son corps. Les couleurs vives des étals, les odeurs envoûtantes, les saveurs authentiques, tout cela stimule nos sens et réveille en nous une énergie positive. Chaque visite est une opportunité de faire le plein de bonnes ondes, de recharger ses batteries, loin du stress quotidien.

En conclusion, les marchés traditionnels sont bien plus qu'un lieu d'achat. Ils sont des espaces de rencontres, de partages et de bien-être. Dans les périodes difficiles, ils offrent une thérapie naturelle et accessible, où le simple fait de sortir, d'échanger et de cuisiner devient une source de réconfort et de bonheur. Alors, la prochaine fois que vous traversez une période compliquée, pensez à faire un tour au marché : vous y trouverez peut-être bien plus que ce que vous cherchiez.

Source en ligne : Place du Marché

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE GRANGES-AUMONTZEY FAIT PEAU NEUVE !

Les nouveaux panneaux sont arrivés !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation de nouveaux panneaux « Marchés de France » aux entrées de notre commune. Ces panneaux modernes remplacent les anciens, désormais obsolètes, et contribuent à valoriser notre marché hebdomadaire. Un grand merci à la Fédération des Marchés de France des Vosges, présidée par M. JM Claudepierre, pour son soutien financier.

Tous les mardis, rendez-vous sur la place de l'église !

Notre marché hebdomadaire vous accueille tous les mardis matin de 7h à 13h sur la place de l'église. C'est l'occasion de retrouver nos commerçants locaux et de découvrir une grande variété de produits : fruits et légumes frais, produits de la ferme, pains, fromages, mais aussi vêtements, bijoux, objets artisanaux...

SUR INTERNET

Plus de photos sur notre site
www.bidulemachintruc.fr

Un lieu de convivialité et de découverte

Le marché est bien plus qu'un simple lieu d'achat. C'est un moment privilégié pour rencontrer ses voisins, discuter avec les producteurs et découvrir de nouveaux produits. N'hésitez pas à venir en famille, le marché est un lieu idéal pour les enfants, qui pourront découvrir les différents métiers et les produits de notre région.

Vous souhaitez devenir exposant ?

Des emplacements sont encore disponibles sur notre marché. Si vous êtes artisan, producteur ou commerçant non sédentaire, n'hésitez pas à nous contacter en mairie pour connaître les modalités d'inscription.

Rejoignez-nous nombreux les mardis matin !

MARCHÉS NOCTURNES ARTISANAUX 2024

À l'occasion des 10 ans des Marchés Nocturnes Artisanaux, la Mairie de Granges-Aumontzey a invité les élus et les habitants à partager un pot de convivialité autour d'une cholande vosgienne (brioche traditionnelle). Le mercredi 24 juillet 2024, pour la 2e édition du Marché Nocturne Artisanal de l'été, plusieurs élus se sont réunis : Frédéric Thomas, maire de Granges-Aumontzey, Régine Guyot, Laëtitia Daeschler et Élisabeth Roussel toutes les trois adjointes, Étienne Laurent et Claude Grosjean tous deux conseillers, ainsi que Thomas Gion et Élisabeth Klipfel-Dott tous deux conseillers départementaux et Guy Martinache, ancien maire de Granges-Aumontzey et Philippe Petitgenet ancien maire d'Aumontzey.

Les 50 artisans présents ont été mis en avant par les Frédéric Thomas, Thomas Gion et Élisabeth Roussel, qui ont tenu un discours en début de soirée.

MARCHÉ NOCTURNE ARTISANAL

Le 10e anniversaire de notre marché artisanal s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale. Situé au cœur du village, une soixantaine d'artisans ont présenté une grande variété de produits et de spécialités locales tout au long de nos six soirées estivales (un septième marché a dû être organisé en raison des intempéries du 31 juillet).

Les animations et les groupes musicaux, issus du secteur vosgien et des environs, ont rencontré un franc succès auprès des visiteurs. Nous veillons toujours au respect d'un tri rigoureux parmi les exposants afin de préserver l'authenticité artisanale de notre marché (bien que quelques exceptions aient pu se glisser, nous nous en excusons). Nous tenons à souligner que nous n'acceptons ni produits manufacturés, ni produits de revente provenant de l'étranger. L'objectif est de maintenir l'esprit artisanal du marché sans l'élargir à un point où il ressemblerait à une foire.

Pour la première fois en 10 ans, l'espace restauration a été confié à six associations locales : un grand merci au club de basket, à l'APE, à la micro-crèche, au Don du sang, aux Rives de la Vologne, ainsi qu'aux chasseurs, qui ont su régaler les gourmands avec leur fameux sanglier à la broche.

Dans notre démarche de promotion locale, nous avons installé des panneaux signalétiques aux entrées de la ville, réalisés à partir du bois de nos forêts. Nous remercions chaleureusement Madame Sylvette Noël pour la conception artistique de ces panneaux.

Depuis une décennie, notre marché nocturne est géré par la municipalité. Nous tenons à remercier sincèrement nos employés administratifs et nos agents techniques pour leur dévouement et leur disponibilité sans faille, car le travail préparatoire est considérable.

Nous sommes déjà en train de préparer la 11 édition de notre marché artisanal nocturne. Les dates vous seront communiquées dans le prochain Vologne Infos.

PIED À L'ÉTRIER

Pauline Marie, cavalière au Clos Yakari depuis une dizaine d'année, est Championne de France Junior dans la discipline du TREC en juillet dernier, dans le Nord de la France. Elle ramène également la médaille de Bronze des Championnats du Monde qui ont eu lieu en Hollande, du 5 au 8 septembre.

Elle concoure avec l'Angelus du Bois Margot, hongre de 12 ans qu'elle a acheté au Clos Yakari il y a 2 ans.

Le TREC (Technique de Randonnée Équestre en Compétition) est une discipline équestre chère à Isabelle Meyer, gérante du centre équestre et coach de Pauline, car elle allie orientation en forêt et technique équestre de dressage et d'obstacle. C'est donc une discipline très complète et les chevaux prennent beaucoup de plaisir à concourir.

C'est une fierté pour ce petit club de montagne, où règne convivialité et respect du cheval, d'accompagner des cavaliers à des niveaux internationaux et d'obtenir des résultats.

Classement des Championnats de TREC 2024

Juniors – Championnats du Monde 2024

1. FRANCE avec Marie CEZARD et Elina GRACIENT
2. FRANCE avec Pauline MARIE et Margaux MOREAU*
3. ITALIE avec Gabriele BONANNI et Nicolo' GIUBILEI*

** à la suite d'une erreur, une rectification du classement a été faite : le duo composé par Pauline MARIE et Margaux MOREAU est second, et le duo italien composé de Gabriele BONNAI et Nicolo' GIUBILEI est troisième.*

LES GENS D'AIR

Une nouvelle année musicale vient de débuter avec la reprise des répétions de l'harmonie municipale "Les Gens d'Air" au pôle socioculturel Simone Veil, les samedis de 17h à 19h. Ces répétions, dirigées par la nouvelle cheffe d'orchestre Myriam DIDIER, préparent les prochains concerts dont celui de la St-Nicolas du samedi 7 décembre, à 17 h, à l'église.

Réservez d'ores et déjà cette date pour venir écouter ces musiciens bénévoles et les encourager grâce à vos applaudissements.

Petit rappel : vous jouez d'un instrument de musique ? Alors venez rejoindre l'harmonie municipale "Les Gens d'Air" pour partager votre passion d'autres musiciens.

A bientôt.

RALLYE ECO-CITOYEN DU 25 MAI 2024 PAR LE COLLECTIF DE CITOYENS DE GRANGES-AUMONTZEY

Le 25 mai après-midi, petits et grands étaient invités, à l'initiative du Collectif de Citoyens de Granges-Aumontzey et avec le concours de diverses parties citées plus loin, **à combattre le terrifiant dragon qui réchauffe le climat depuis des décennies.** Ce n'est pas tâche aisée *a priori* : il faut se méfier de ses redoutables griffes que sont la mauvaise foi, le déni de la réalité, l'envie de continuer à faire comme si tout allait bien ; il faut se protéger de ses flammes que sont nos mauvaises habitudes de consommation, nos gestes destructeurs de la biodiversité, nos actions polluantes… la liste est longue.

Bien sûr, nous ne pouvons pas agir seul.es contre un dragon si puissant, il faut s'allier, se soutenir, échanger des idées et des pratiques, prouver et se prouver qu'à notre échelle individuelle et collective, nous pouvons être des Saint Georges, comme le patron de notre commune, capables de lutter contre les éléments destructeurs. Et cela, sans être rabat-joie, mais au contraire, avec un grand sentiment de satisfaction parce que nous faisons quelque chose d'utile pour nous-mêmes, pour nos semblables et pour la Planète.

C'est ainsi que nous avons conçu **un rallye éco-citoyen avec différents ateliers répartis au centre ville.** Chaque participant.e recevait au départ, près de l'église, une feuille de route lui indiquant les étapes du combat, qui commençait par des jeux à manipuler sur le **tri des déchets** avec les explications du chargé de mission à la CCGHV.

Puis, à la Mairie l'étape sur la **démocratie et la citoyenneté** animée par une élue de la commune avec des questions sur les instances de la République permettaient de réviser ses connaissances en la matière.

Le parcours se poursuivait dans la cour de l'école Jules Ferry par les **mobilités douces** avec un essai de Vhélio, un véhicule à trois places, mû par l'assistance électrique, prêté par l'association Lorraine Energie Renouvelable (LER), basée à Blâmont, avec laquelle le Collectif est en étroite relation depuis plusieurs années.

L'atelier de la **biodiversité** était situé dans le verger et animé par Oiseaux Nature, une association très active dans la protection de l'environnement dans toutes les Vosges et qui milite pour le respect des lois concernant l'environnement. Elle informe et sensibilise les gens à la nature.

Le retour à la **sobriété** dans la vie quotidienne est l'une des clés de la réussite de la lutte contre le réchauffement climatique et l'on pouvait comparer, à l'Accueil de la Vologne, les objets du passé, fonctionnant sans électricité, aux objets électriques actuels.

Le parcours se terminait à la salle des fêtes avec plusieurs ateliers. **L'alimentation** est aussi un enjeu fondamental pour l'avenir. A ce stand, on pouvait s'initier à une alimentation plus végétale que carnée, produite dans le respect de la terre et de l'environnement, pour favoriser notre santé.

Les Energies Renouvelables étaient représentées par une intervenante de LER qui montrait à l'aide de jeux tout l'intérêt d'avoir recours à ces énergies, tant individuellement que collectivement.

L'eau, bien sûr, faisait aussi l'objet d'un atelier de sensibilisation à l'économie et au respect de cet élément si essentiel mais si fragile.

L'association Les Doigts de fées était là pour récompenser par de délicieuses crêpes confectionnées avec des ingrédients issus de l'agriculture biologique les efforts fournis pour terrasser le dragon par toutes et tous au cours de cet après-midi qui a été apprécié pour sa forme et les connaissances dispensées.

Nous remercions la municipalité de Granges-Aumontzey qui a participé à la mise en place de cette animation et nous a soutenus dans cette initiative ainsi que les différentes structures et associations qui ont contribué à la réussite de ce projet. Un grand merci aussi à Cayu, qui a réalisé le magnifique visuel du dragon.

Le Collectif de Citoyens de Granges-Aumontzey serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres pour œuvrer à la transition écologique au niveau de la commune mais aussi au niveau de la CCGHV.

Vous pouvez nous contacter à
collectif.granges.aumontzey@laposte.net

LES DOIGTS DE FÉES

« Les Doigts de Fées » est une association de couture où les adhérents apprennent à coudre divers articles (sac, pochette, porte-aiguilles...) ou vêtements selon les projets de chacun. Odile VOIRIN, la présidente, donne des conseils et des idées. Cette association coud avec des tissus neufs reçus par don.

Les RDV couture ont lieu cette année les lundis et jeudis après-midi (14h-17h) dans les locaux de l'ancienne mairie d'Aumontzey.

L'association organise la 5ème édition du Vide couture le 15 septembre à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey de 10h à 18h.

Elle participera au marché de Noël à Aumontzey début décembre.

CLUB « FIL D'ARGENT »

Le club se réunit tous les mardis après-midi, une semaine sur deux, du 1er octobre au 30 avril de chaque année. Les personnes adhérentes au club ne sont pas forcément des retraités. Les activités du club sont la belote, le tarot ou les jeux de société. Chaque année, un repas est organisé en octobre et en avril, nous partageons ensemble la bûche de Noël, la galette des rois. Une journée beignets de carnaval et une journée gâteaux fait maison par les adhérents du club.

Le club est adhérent à la Fédération « Génération Mouvement » et participe aux activités (concours de belote, de tarot, de dictée, de pétanque, voyages, journée de l'amitié, formations diverses).

La carte du club nous permet d'avoir des réductions dans les différents commerces locaux et nationaux, qui ont signés une convention avec la Fédération.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les biens venu(e)s.
Les inscriptions se feront à la rentrée du club le 08 octobre 2024 à 14 h à la salle de conseil de la mairie annexe (ex Aumontzey).

Vous pouvez participer gratuitement, à une ou deux séances avant d'adhérer.

Contact : Régine GUYOT 06 75 12 35 09

Prochaine manifestation du club

En collaboration avec la Fédération « Génération Mouvement » une journée « Révision du Code de la route » est prévue en automne.

Il s'agit de remémorer les anciens panneaux et de faire connaître les nouveaux, mais aussi les priorités dans les ronds-points, le taux d'alcoolémie, les règles de conduite pour les tracteurs, vélos, trottinettes ...

Le matin, les participants ont une demi-heure pour répondre de façon anonyme, à un questionnaire de 50 questions, suivi d'une correction collective avec le code de la route. A l'heure du déjeuner, ceux qui le veulent peuvent rester et nous partageons un repas tiré des sacs.

L'après-midi présentation des nouveaux panneaux et des nouvelles réglementations.

Cette journée est gratuite que vous soyez adhérent ou non au club.

Le nombre de place est limité : minimum 8 personnes, maximum 15 personnes. Si le nombre d'inscrits est important, on peut prévoir une deuxième séance.

Nous vous attendons nombreux.

CHEZ ANIMGA :
BAC PLUS ZINC, LES PROCHAINS INVITÉS

On se retrouvera le samedi 23 novembre, à partir de 20h, en salle polyvalente de Aumontzey, pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau (à consommer, il va de soi, avec modération...).

L'édition de l'an passé avait suscité un vif engouement, les organisateurs ayant dû, à leur grand regret , refuser un nombre conséquent d'invités. La jauge est, en effet, fixée à 120 personnes.

Autant dire qu'il ne faudra pas tarder à réserver.

Le prix d'entrée, fixé à 15 €, comprend assiette de cochonailles, fromage et tarte. Les boissons ne sont pas incluses.

On découvrira avec plaisir le groupe BAC PLUS ZINC, un ensemble de cinq anciens étudiants qui ont davantage appris sur le zinc des bistrots que sur les bancs de la fac. Ils revisitent les grands standards de la chanson française, de Aznavour, Brassens, Brel, Gainsbourg, Reggiani, ou encore La Rue Ketanou ou Yves Jamait., le tout à travers le swing, le musette ou le jazz manouche.

Une belle soirée en perspective où l'on pourra chanter, danser avec ces cinq copains, d'abord, qui font preuve d'une belle énergie.

Réservations obligatoires auprès de Bertrand 06 22 80 02 88 ou Philippe 06 74 27 69 98 ou sur Helloasso

CCGHV

PENSEZ A LA MENSUALISATION
POUR VOS FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT !

Cher(e) abonné(e),

Afin de faciliter le paiement de vos factures d'eau et d'assainissement et de vous offrir une meilleure gestion de votre budget, **nous vous proposons désormais la mensualisation de vos contrats.**

Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer vos coordonnées :

- soit par courrier à l'adresse après,
- soit par email à : eau.assainissement@ccghv.fr

Une fois ces informations réceptionnées, nous établirons, pour vos prochaines factures, un échéancier qui vous sera soumis pour validation, calculé sur la base de vos consommations précédentes.

Nous espérons que cette nouvelle possibilité de paiement saura répondre à vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour toute demande particulière.

Cordialement,

Gérardmer Hautes Vosges
Communauté de Communes

Communauté de Communes
Gérardmer Hautes Vosges
Régie de l'eau et de l'assainissement
16 rue Charles de Gaulle
88400 Gérardmer
Tél. : 03-29-60-60-76 ou 03-29-60-60-70
Courriel : eau.assainissement@ccghv.fr

COMMUNE DE GRANGES-AUMONTZEY
Enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 2024/017 du 05/09/2024, le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) a décidé de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune de Granges-Aumontzey (portant sur l'ancien territoire de Granges-sur-Vologne), prescrite par la délibération n°20211126_142 du 26 novembre 2021 de la commune de Granges-Aumontzey.

À cet effet, Monsieur Jean-Patrick ERARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Alain LAMBLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par Monsieur le Président du tribunal administratif de Nancy.

L'enquête se déroulera, pendant 16 jours consécutifs, du 14 octobre 2024 à 17h00 au 30 octobre 2024 à 19h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Granges-Aumontzey, salle de réunion n°1 au rez-de-chaussée du 1 rue de Lattre de Tassigny, selon les dates et les horaires indiqués ci-dessous :

- Lundi 14 octobre 2024 de 17h00 à 19h00 ;
- Samedi 19 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Mercredi 30 octobre 2024 de 17h00 à 19h00.

Le dossier papier relatif à l'enquête sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête à la mairie de Granges-Aumontzey et à la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, à Gérardmer, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier sont également consultables :

- CCGHV : **https://ccghv.fr/**
- Commune de Granges-Aumontzey : **https://granges-aumontzey.fr/**
- SPL Xdemat : **https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/departement-vosges.html**
- Sur un poste informatique mis à disposition en mairie de Granges-Aumontzey.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations écrites sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune de Granges-Aumontzey :

- Sur un registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie de Granges-Aumontzey ainsi qu'à la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges ;
- Adressées au commissaire enquêteur, par courrier, à l'adresse de la communauté de communes, au 16 rue Charles de Gaulle à Gérardmer, ou par courriel à l'adresse dédiée suivante : **enquete.publique@ccghv.fr**
- Via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC88012.html**

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours, un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public à la communauté de communes et à la préfecture aux jours et heures habituelles d'ouvertures pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de GRANGES-AUMONTZEY

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2024/017 du 05/09/2024, le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) a décidé de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune de Granges-Aumontzey (portant sur l'ancien territoire de Granges-sur-Vologne), prescrite par la délibération n°20211126_142 du 26 novembre 2021 de la commune de Granges-Aumontzey.

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit le projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'occupation et d'utilisation des sols.

La personne morale responsable du plan local d'urbanisme est la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, représentée par son président, Stessy SPEISSMANN MOZAS. Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire pourra approuver la modification du plan local d'urbanisme au regard des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera, pendant 16 jours consécutifs, du 14 octobre 2024 à 17h00 au 30 octobre 2024 à 19h00.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Granges-Aumontzey.

À cet effet, Monsieur Jean-Patrick ERARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Alain LAMBLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par Monsieur le Président du tribunal administratif de Nancy.

Le dossier papier relatif à l'enquête sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête à la mairie de Granges-Aumontzey et à la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, à Gérardmer, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier sont également consultables :

- CCGHV : **https://ccghv.fr/**
- Commune de Granges-Aumontzey : **https://granges-aumontzey.fr/**
- SPL Xdemat : **https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/departement-vosges.html**
- Sur un poste informatique mis à disposition en mairie de Granges-Aumontzey.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Granges-Aumontzey, salle de réunion n°1 au rez-de-chaussée du 1 rue de Lattre de Tassigny, selon les dates et les horaires indiqués ci-dessous :

- Lundi 14 octobre 2024 de 17h00 à 19h00 ;
- Samedi 19 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Mercredi 30 octobre 2024 de 17h00 à 19h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations écrites sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune de Granges-Aumontzey :

- Sur un registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie de Granges-Aumontzey ainsi qu'à la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges ;
- Adressées au commissaire enquêteur, par courrier, à l'adresse de la communauté de communes, au 16 rue Charles de Gaulle à Gérardmer, ou par courriel à l'adresse dédiée suivante : **enquete.publique@ccghv.fr**
- Via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC88012.html**

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours, un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public à la communauté de communes et à la préfecture aux jours et heures habituelles d'ouvertures pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

État civil du 1er mai 2024 au 31 août 2024

1 NAISSANCE

- **Zélie, Nadine, Christel TRIGNAU**
  née le 14 juillet 2024 à Saint-Dié-des-Vosges
  de Thomas TRIGNAU et de Claire PEUREUX
  domiciliés - 5 rue du Professeur
  Philippe Canton

4 MARIAGES

- 08 juin 2024 :
  ne désirant pas paraître dans le Vologne info
- 27 juillet 2024 :
  Guillaume, Michel, Pierre **TISSERANT** et
  Gaëlle OLIVIER
- 27 juillet 2024 :
  Maria Esther **APAZA VASQUEZ** et
  Guillaume, Frédéric, Jean, Claude **THOMAS**
- 31 août 2024 :
  Lydie, Catherine **BARETH** et
  Fabrice, Jean-Paul **WOLFF**

13 DÉCÈS

5 dans la commune

- 11 mai 2024 : Mathilde, Marie, Joséphine POIROT veuve LEJAL – 96 ans
- 12 mai 2024 : Ginette, Charlotte, Paulette LEBEDEL veuve VOIRIN – 96 ans
- 14 juin 2024 : Paule, Marguerite, Marie MARCHAND veuve SUISSE – 90 ans
- 26 juillet 2024 : Josiane, Jeanne, Blanche, Nathalie HEDBAUT,
  veuve DELATTRE – 90 ans
- 28 août 2024 : Simone, Laure, Marie CLAUDEL veuve PETIT – 89 ans

8 à l'extérieur

- 8 mai 2024 : **Magali**, Jeanne, Lucie **FRANCOIS** – 43 ans
- 11 mai 2024 : **Hervé,** Marcel **GOUEREC** – 60 ans
- 13 juillet 2024 : **Yves**, Marie **MORIZOT** – 76 ans
- 17 juillet 2024 : **Claude**, Gilbert **JACQUES** – 72 ans
- 18 juillet 2024 : **Véronique**, Christiane GRÉGOIRE, épouse **ROCHA MOREIRA** – 60 ans
- 31 juillet 2024 : **Tereza de Jesus DE SOUSA E SILVA** épouse LOPES – 83 ans
- 04 août 2024 : **André**, Fernand **DUCARME** – 83 ans
- 14 août 2024 : **Serge,** Robert, Jérôme **MARATIER** – 74 ans

TEXTE PROPOSÉ PAR JACKY HOMEL

Yvan Homel est né le 24 avril 1924 à la Houssière (Vosges), et décédé le 3 février 2010 à Saint-Dié-des-Vosges.

Orphelin de père et de mère à l'âge de 10 ans, il est recueilli à la ferme de sa tante et son oncle, qui habitent le village de Vienville (Vosges), après l'obtention de son certificat d'études, il y travaille comme aide familial.

« *En 1940, j'avais 16 ans, j'écoutais le BBC, l'appel du Général de Gaulle, à Londres,* exaltant *les Français à la résistance. Tous les jours je captais sur les ondes courtes l'émission – les Français parlent aux Français*

«* En août 1943, Yvan Homel est contacté par un chef de centaine du maquis de Corcieux, il rejoint la sizaine du groupe de Vienville et prend le nom de code : Delbos.

Le maquis de Corcieux, homologué le 01 mars 1943, commandé par le Capitaine Vichard fait partie du IV groupement F.F.I. des Vosges Région C.

Yvan commence alors une instruction militaire, apprend le maniement des armes, des explosifs, s'entraine au tir, creuse des abris dans la montagne, et participe à des activités de renseignements.

Le 5 juin, la BBC diffuse le message « *Croissez roseaux, bruissez feuillage, je porterai l'églantine* » qui donne l'ordre d'insurrection au maquis de Corcieux.

A 23 h, Yvan Homel rejoint les membres de son groupe, puis le poste de commandement du maquis de Corcieux.

L'objectif fixé est de neutraliser le poste radar des Arrentes de Corcieux, de capturer les soldats allemands cantonnés à l'hôtel du Commerce à Corcieux, d'attaquer la garnison allemande de Taintrux, forte de 300 hommes de la Kriegsmarine, et de saboter la voie ferrée Épinal- Strasbourg.

Après avoir préparé les armes, le groupe d'Yvan Homel reçoit l'ordre de surveiller les routes qui convergent vers Corcieux et d'intercepter tous les véhicules ennemis.

A 7 heures du matin, la mission dévolue au maquis est remplie, 48 soldats de la Kriegsmarine sont faits prisonniers et conduits au PC du maquis.

Les renforts allemands déferlent sur Corcieux, les représailles commencent. Les troupes ennemies approchant du PC du maquis, le Capitaine Vichard comprend que seul le maquis de Corcieux s'est soulevé et ordonne le repli des maquisards dans la nuit du 6 au 7 juin. Yvan et ses camarades s 'enfoncent

dans la forêt, plusieurs fois encerclés, ils réussissent à s'échapper, en se dirigeant vers le lieu d'un parachutage d'armes qui ne viendra jamais, en raison du mauvais temps.

Le 9 juin, ordre est donné aux maquisards de se disperser, les troupes allemandes arrivées en renfort sèment la terreur à Corcieux et ses environs.

Les maquisards pris les armes à la main sont fusillés. Le tribunal militaire allemand siégeant à Épinal condamne à la peine de mort par contumace, les maquisards qui ne sont pas de retour à Corcieux.

Victime de délation, Yvan Homel est arrêté le 15 juin 1944 par la Gestapo, emprisonné à Corcieux, interrogé et torturé, il rejoint la prison de La Vierge à Épinal « *Après un garde à vous de 5 heures, une fouille très sévère, sans oublier les tortures, jusqu'au lendemain. A 6 heure, c'est le réveil à coups de nerfs de bœuf. Le 8 juin, neuf de mes camarades sont exécutés. Les interrogatoires continuent tous les jours au siège de la Gestapo, avec bastonnades et décharges électriques. Ils m'arrachent l'ongle d'un pouce avec une tenaille* » *

Au cours de ses différents interrogatoires musclés, Yvan a toujours nié les faits qui lui étaient reprochés.

Le 26 août les détenus de la prison de la Vierge sont évacués vers la prison Charles III de Nancy et y passent une nuit.

Le 27 août, entassés dans les wagons à bestiaux les prisonniers quittent, la gare de Nancy pour une destination inconnue.

Le 30 août, Yvan Homel arrive au camp du Struthof. Il est aussitôt interrogé par la police politique qui déclare : *« Vous êtes un terroriste, un bandit, vous avez agressé les troupes d'occupation, c'est la mort lente qui vous attend. Vous serez classé dans la catégorie Nacht und Nebel (N.N), vous serez exterminé par le travail ; ici on entre par la porte et l'on sort par la cheminée ! »* *

Il porte désormais le matricule 24526 suivi de la lettre F et du triangle rouge (Politique-Résistant).

Le 1er septembre, Yvan Homel assite à l'arrivée d'un convoi de prisonniers.

« Cet important groupe descend vers le bunker, local où se trouve le four crématoire. Environ 150 personnes sont exécutées d'une balle dans la nuque et passées au four crématoire. Les flammes sortaient à plus d'un mètre de haut, ça sentait la chair brûlée dans tout le camp ; ces malheureux ; hommes et femmes appartenaient au réseau Alliance du groupe mobile Vosges-Alsace du maquis de Viombois, qui devaient attaquer le camp du Struthof pour nous libérer » *

Le 3 septembre, le camp du Struthof est évacué. Les prisonniers partent de la gare de Rothau pour arriver à Dachau le 4 septembre. Yvan porte désormais le matricule N° 98519. Après un séjour au bloc de quarantaine. Yvan Homel et ses camarades rejoignent à pied le camp de Allach à 8 km de Dachau. Après quelques jours passés dans ce camp, les prisonniers embarquent dans des wagons et arrivent le 16 septembre à Haslach, camp qui dépend du Struthof. Il porte désormais le matricule N° 34339 Commando de Natzwiller. Le 20 septembre il est affecté à l'aménagement de galeries dans l'ancienne carrière du Vulkan pour installer une unité de production de V1 et V2.

Le 15 février, Yvan Homel et ses camarades quittent Haslach (ils ne sont plus que 300 sur 600 à l'arrivée) devant l'avance des alliés ils sont évacués vers le camp de Vaihingen. Yvan Homel est alors désigné pour laver les malades atteints du typhus. Début mars, Yvan est contaminé par cette maladie et se soigne en absorbant du charbon de bois.

« Nous sommes le 12 mars 1945, la fièvre commence un peu à baisser, j'ai 39,5 ce matin. J'espère pouvoir surmonter ce fléau, mais il impossible de manger et de boire. J'ai le corps couvert de furoncles. Je suppose que la paillasse est pleine de microbes. L'ukrainien qui est mort, dont j'ai pris la place était certainement atteint de cette infection de la peau ; ceci explique les écoulements purulents sur la paillasse, quand j'en ai pris possession, le 6 mars dernier » *

Le lundi de Pâques 1945, pour échapper à l'évacuation du camp, Yvan se cache dans un des tas de cadavres.

Le 7 avril 1945, les troupes du Général de Monsabert, de la 1ere armée française, composées du 4éme régiment des tirailleurs tunisiens pénètrent dans le camp avec le 3éme bataillon médical, ils découvrent des cadavres ambulants.

« Cette journée, je ne pouvais y croire… Sur 25 vosgiens venus de Dachau, dix-sept ont trouvé la mort à Haslach et Vaihingen. De mes compagnons du maquis de Corcieux sept sur dix sont décédés dans des conditions effroyables.

«* Le 9 avril 1945, Yvan Homel est évacué en camion miliaire vers l'hôpital de Spire où il est pris en charge par l'équipe soignante. Il pèse 32 kg pour 1,63m, est soigné pour un foyer de tuberculose au poumon gauche, le typhus, la dysenterie et la furonculose. Le 7 mai 1945, Yvan est conduit à Strasbourg par camion militaire, le 8 mai il rejoint Saales par le train. La ville de Saint-Dié affrète alors un camion pour transporter les rapatriés de Saales à Saint-Dié.

Yvan Homel retrouve alors sa famille. Le 12 mai 1945, il entre à l'hôpital Saint-Maurice à Épinal, il en sort le 8 août 1945. Il sera démobilisé le 22 juin 1945.

Le bilan est lourd : 36 maquisards ont été fusillés, 41 sont morts dans les camps, seuls 22 déportés en sont rentrés.

En 1946, Yvan Homel épouse Irène Pierrat ; deux enfants sont nés de cette union : Jacky en 1950, Christine en 1957.

Le couple s'installe à Aumontzey et travaille à l'usine textile du village. En 1950, Yvan crée son exploitation agricole, y travaille jusqu'à sa retraite.

Une vie d'engagement au service des autres :

Humaniste, Homme de gauche, gaulliste, il milite au Parti Socialiste en 1970,

Il est élu :

- Conseiller municipal de sa commune en 1959,
- Adjoint au Maire de 1964 à 1965,
- Maire de 1965 à 1995,
- Conseiller Général des Vosges de 1981 à 1982.
- Militant syndical à la FDSEA,
- Délégué cantonal de la Mutualité Sociale Agricole des Vosges,
- Assesseur aux tribunaux paritaires des baux ruraux
- Président des Combattants Volontaires de la Résistance de Corcieux

Titulaire des décorations suivantes :

- Officier de la Légion d'Honneur
- Médaille militaire
- Croix de guerre avec palme
- Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance
- Médaille de Déporté de la Résistance
- Médaille des Internés de la Résistance
- Chevalier du mérite Agricole
- Médaille de Vermeil Départementale et Communal

En 2001, il écrit « ***Yvan, 10 mois en enfer*** » publié aux Editons Jérome. Do Bentzinger de Colmar

Il est cité : - dans le livre Haslah-Vaihingen de Maurice Vissa (Jeune résistant vosgien) publié en janvier 2017 aux Editions de l'Avière, et, dans la publication de Michelle Bicheray – Choquin, – Les camps de Haslach… « Les déportés racontent. » publié en 1995.

**Extrait de Yvan, 10 mois en enfer.*
Editions Jérome Do-Bentzinger

Ville de GRANGES AUMONTZEY

AGENDA DES MANIFESTATIONS

2ème Semestre 2024

Juillet

Du 26 juin au 23 juillet
Exposition Accueil de la Vologne
Dimanche 07
Vide-greniers
Du 13 juillet au 18 août
Exposition La petite galerie
Samedi 13
- Spectacle Son & Lumière
- 50 ans club de foot
Dimanche 14
- Fête patriotique
- 50 ans club de foot
Mercredi 17
Marché Nocturne Artisanal
Samedi 20 - Dimanche 21
Tournoi de Saint-Georges
Du 13 au 28 juillet
Tournoi de tennis
Mercredi 24
Marché Nocturne Artisanal
Samedi 27
Fête(s) au Village
Mercredi 31
Marché Nocturne Artisanal

Août

Du 13 juillet au 18 août
Exposition La petite galerie
Mercredi 07
Marché Nocturne Artisanal
Mercredi 14
Marché Nocturne Artisanal
Jeudi 15
Vide-greniers
Mercredi 21
Marché Nocturne Artisanal
Jeudi 22
Animation CCGHV au kiosque
Mercredi 28
CCAS des ainés à
Charmois L'Orgueilleux

Septembre

Jeudi 05
Don du sang
Dimanche 15
Vide couture
Mercredi 25
Challenge Zéro Déchet
Jeudi 26
Goûter du CCAS

Octobre

Samedi 05
Loto
Dimanche 06
-Fête de l'automne
-Festival International de géographie
Samedi 12
- Spectacle de «Mᵉˡˡᵉ Serge»
- 10 ans La petite galerie
Du 12 oct. au 15 déc.
Exposition La petite galerie
Vendredi 18
Concert ensemble Némésis & Chorale Municipale L'Île aux chansons
Samedi 19
Concert ÉQUINOX
Les 29, 30 et 31
Ludikair Park
Mercredi 30
Goûter du CCAS

Novembre

Du 12 oct. au 15 déc.
Exposition La petite galerie
Dimanche 11
- Cérémonie patriotique
- Repas Républicain
Samedi 16
Baby bourse
Jeudi 21
Goûter du CCAS
Samedi 23
Concert
Samedi 30
Sainte Barbe

Décembre

Du 12 oct. au 15 déc.
Exposition La petite galerie
Jeudi 05
Cérémonie patriotique
Samedi 14
La fête des lumières & son Marché
Mercredi 18
Goûter du CCAS
Lundi 30
Don du sang

Mairie de Granges-Aumontzey
Tél : 03 29 51 41 09
mairie@granges-aumontzey.fr

** Sous réserve de changements*

Dernière mise à jour 10/07/2024

Suivez nos réseaux pour plus de détails sur ces manifestations :

granges-aumontzey.fr

Com. de Granges-Aumontzey | IPNS Ne pas jeter sur la voie publique